

CHARTRE DU BCFMM

POURQUOI UNE TELLE CHARTE ?

En vous inscrivant au BCFMM, vous acceptez d'adopter un comportement sportif et de suivre des règles propres au basket-ball mais chacun (Club, joueur et ses parents) doit également remplir un certain nombre d'engagements pour que le Club puisse fonctionner au mieux et que les jeunes puissent s'épanouir dans leur pratique sportive et dans leur apprentissage du Vivre ensemble.

Tout manquement aux règles de la charte, entraînera une sanction adaptée à sa gravité et sa répétition (rappel à l'ordre, pas de sélection au match, pas de priorité à la réinscription, exclusion temporaire ou définitive).

L'ENGAGEMENT DU CLUB

Le Club assure et licencie les joueurs auprès de la FFBB. Il fournit le matériel et l'équipement sportif. Il suit les règles et préconisations de la FFBB.

Les dirigeants (tous bénévoles) organisent les entraînements et les rencontres dans les contraintes des moyens humains et financiers avec les objectifs suivants : la formation et progression du joueur, le développement de la socialisation et de l'esprit d'équipe à travers le basket-ball, la création d'un esprit de club à travers des événements sportifs ou ludiques qui favorisent les liens Club, joueurs et parents

Le Club fait appel à un salarié et des bénévoles formés pour les entraînements, à des bénévoles pour la vie du Club et la tenue des tables. Il assure la communication des informations aux parents et joueurs, organise des événements et des stages. Il suscite l'esprit de Club en sollicitant les parents et en communiquant sur son site et sur sa page Facebook.

Le Club assure des formations à l'arbitrage et à la tenue des tables de marques pour les joueurs et pour les parents licenciés qui le souhaitent.

L'ENGAGEMENT DU JOUEUR

Le joueur s'engage à venir s'entraîner en tenue adaptée (short, tee-shirt, paire de basket d'intérieur, cheveux attachés si longs, bouteille d'eau).

Il arrive à l'heure et salue ses copains, leurs parents, l'entraîneur et les dirigeants. En cas d'absence, il prévient son entraîneur. S'il est sélectionné pour le match, en cas d'empêchement, il prévient AU PLUS VITE son entraîneur.

Le joueur respecte la salle et les vestiaires, sans salir ni casser, respecte les consignes et les instructions de l'entraîneur en entraînement comme en match, respecte les décisions de l'arbitre et les instructions de la table de marque.

Le joueur respecte les autres joueurs de son équipe et sait quitter le terrain pour laisser la place à son remplaçant sans râler. Le joueur se donne à fond pendant le match mais ne cède pas à la rage ou la colère. Il gère ses émotions et félicite l'adversaire en cas de défaite. En fin de match, il serre la main de chacun des joueurs de l'équipe adverse, arbitre et personnes à la table. Le joueur se douche et se change en fin de match.

Il emporte les maillots et les lave quand c'est son tour.

Le joueur participe à la vie du Club en encourageant son équipe lorsqu'il n'est pas sélectionné ou les autres équipes, et en participant à la tenue des matchs. Il s'engage à tenir un rôle à la table de marque (à partir de U11) ou arbitrer (à partir de U15) **au moins cinq fois dans la saison.**

L'ENGAGEMENT DES PARENTS (pour les licenciés mineurs)

En inscrivant leurs enfants, les parents s'engagent à respecter les horaires des entraînements et des matchs. Ils informent l'entraîneur de l'absence de leur enfant à l'entraînement ou en match et vérifient la présence de l'entraîneur avant de partir. Les parents s'organisent pour que leur enfant puisse participer aux rencontres auxquelles il est convoqué et participent aux transports des enfants pour les rencontres.

Les parents encouragent les enfants pendant les matchs et font preuve d'un esprit sportif exemplaire : ils ne se substituent pas au coach, ne critiquent pas ses choix ni ceux de l'arbitre. Ils respectent arbitres, joueurs, autres parents et adversaires. Ils ne font pas de commentaires négatifs ou tendancieux sur les réseaux sociaux.

Les parents s'assurent que les maillots soient propres et secs et retournés dans les délais lorsque cette tâche est confiée à leur enfant.

Les parents participent à la vie du Club en facilitant la circulation de l'information, en répondant aux mails qui leur sont adressés, en apportant des goûters pour l'équipe, en participant aux événements et notamment à l'assemblée générale de fin d'année...

Les parents sont invités à se former et prendre une licence pour participer à la tenue des matchs en tant que responsable de salle, marqueurs ou responsable du chronomètre.

La signature de la charte engage les signataires pour la saison 2019-2020

Le Club

Le joueur

Ses parents